

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Observatoire et Promotion du Territoire  
12323

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET / MME DANIELLE MILON**

**OBJET : Aide aux projets concourant à la notoriété du Territoire.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au tourisme, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'aide aux projets touristiques concourant à la notoriété du territoire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soutient, depuis 2 ans, la Conférence TEDx Marseille.

Les conférences TED (Technology-Entertainment-Design) ont été créées à Monterey, en Californie, en 1984. C'est un événement annuel, où les plus grands talents internationaux issus de disciplines variées, sont invités à partager leurs idées avec le monde. Le format est atypique car les conférenciers se succèdent tour à tour, pour une durée maximum de 18 minutes par conférencier, pour convaincre, partager et capter l'attention des spectateurs. Les conférences TED ont reçu les discours de personnalités tels que PDG, scientifiques, créateurs, philanthropes, tout aussi extraordinaires que ses intervenants parmi lesquels : Bill Clinton, Bill Gates, Paul Simon, Sir Richard Branson, Philippe Starck...).

Le programme TEDx a été créé pour diffuser l'esprit TED à travers le monde et promouvoir le partage des idées et la passion de la connaissance. Le « X » signifie qu'il s'agit d'événements organisés en toute indépendance mais dans le respect des critères et du savoir-faire définis par TED.

La conférence TEDx Marseille 2018 qui s'est tenue le 9 novembre dernier, a réuni pour cette troisième édition, 1800 personnes dans un lieu prestigieux, l'Opéra de Marseille, autour de la thématique « tout réinventer ». A l'issue de la conférence, les interventions ont été diffusées sur internet afin de faire rayonner la ville de Marseille et le pouvoir des idées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

